

# Enquêtes dialectologiques et documents écrits de l'époque moderne dans la drôme provençale

Autor(en): **Bouvier, Jean-Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **28 (1964)**

Heft 111-112

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399349>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ENQUÊTES DIALECTOLOGIQUES ET DOCUMENTS ÉCRITS DE L'ÉPOQUE MODERNE DANS LA DRÔME PROVENÇALE <sup>1</sup>

Les objectifs de la dialectologie française à l'époque actuelle sont assez clairs. Il s'agit avant tout de recueillir le plus grand nombre possible de mots patois de la bouche des derniers patoisants. C'est à cela que répondent les atlas régionaux mis en chantier par Dauzat, dont plusieurs sont achevés et d'autres, comme celui du provençal, en cours d'élaboration.

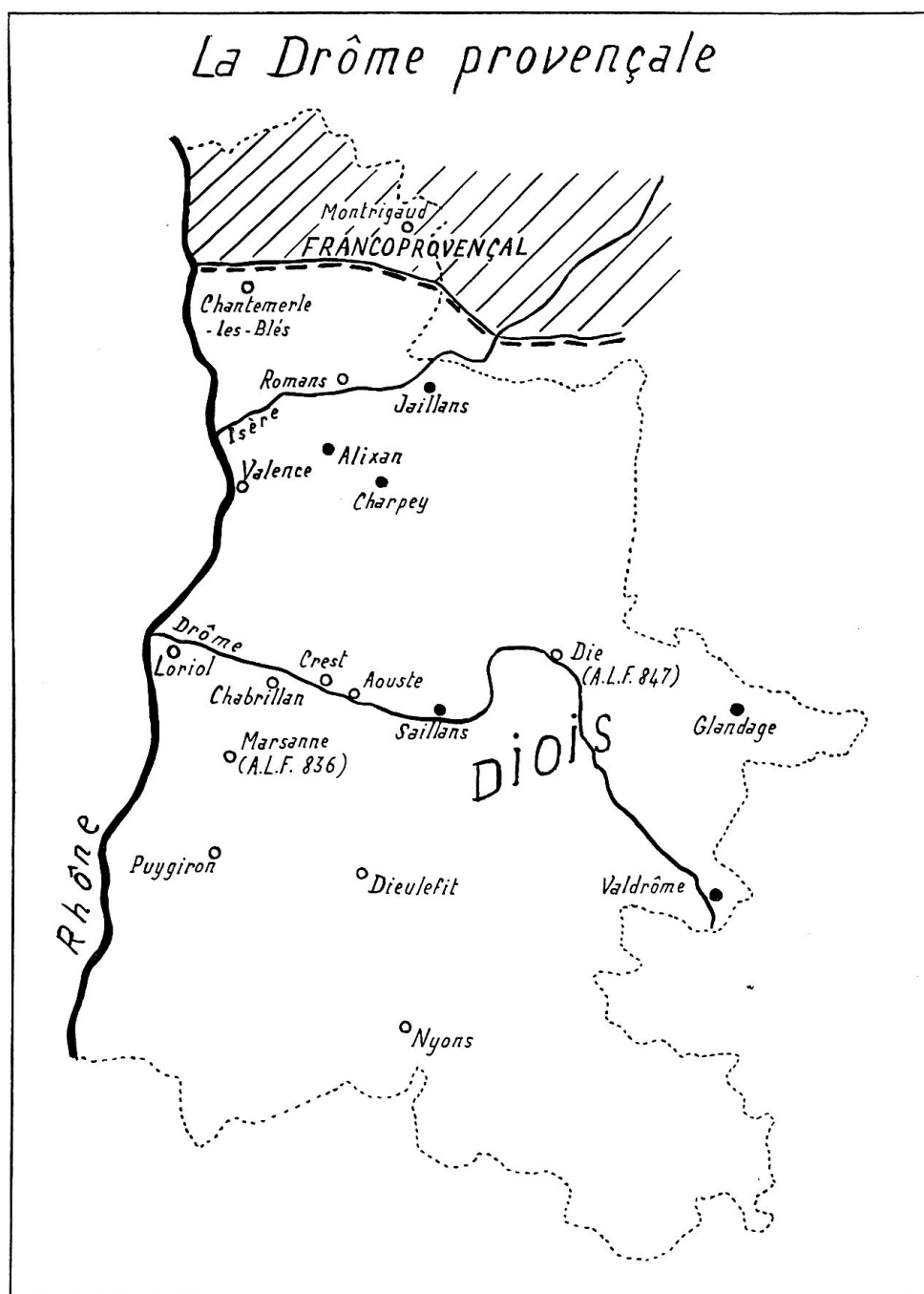
Mais l'attention des dialectologues ne peut pas ne pas être attirée par les textes patois, littéraires ou non, anciens ou modernes, que conservent souvent secrètement nos provinces. Outre l'intérêt humain, historique, ethnographique ou littéraire, ils peuvent y trouver un intérêt purement linguistique qui n'est pas à dédaigner. C'est pour ces raisons que dans différents domaines linguistiques de la France des inventaires de la littérature dialectale ont été dressés, des textes tirés d'un oubli souvent séculaire et édités ou réédités, des études d'ensemble entreprises. Que l'on songe seulement aux remarquables éditions critiques des textes parisiens, poitevins ou stéphanois, dues à MM. Deloffre, Pignon, Straka <sup>2</sup>, ou aux inventaires et tableaux d'ensemble de la littérature dialectale à travers les

1. Cette étude a été présentée comme communication au 89<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes (Lyon, 2-8 avril 1964), mais sous une forme beaucoup moins développée.

2. F. Deloffre, *Agréables Conférences de deux paysans de Saint-Ouen et Montmorency sur les affaires du temps...*, Annales de l'Université de Lyon, Paris, 1961.

J. Pignon, *La Gente Poitevinrie*, recueil de textes en patois du 16<sup>e</sup> siècle, Bibliothèque du Français moderne, d'Artrey, Paris, 1960.

G. Straka, *Poème contre une mission prêchée à Saint-Étienne (Loire) en 1821*, Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, Paris, 1954.



● localités citées dans cette étude, à propos des poètes drômois.

○ localités où ont été faites les enquêtes dialectologiques dont il est fait état dans cette étude.

âges tels que ceux qu'ont réalisés M. Pignon pour le Poitou <sup>1</sup> et M<sup>me</sup> Escoffier pour Lyon <sup>2</sup>.

Faisant depuis quelques années des enquêtes sur les patois parlés actuellement dans la Drôme provençale (voir la carte), j'ai été amené tout naturellement à m'intéresser aux documents écrits de toute sorte que j'ai pu rencontrer. Mais en ce qui concerne la littérature je me suis surtout attaché aux œuvres produites au 19<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement pendant la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle dans cette région. La raison de cette délimitation est simple. La Drôme provençale est assez peu riche en textes littéraires anciens. Si l'on consulte l'abondante bibliographie des dialectes dauphinois de l'abbé Moutier <sup>3</sup>, on constate que pour le 15<sup>e</sup> siècle il y a seulement un mystère représenté à Die — et perdu, pour le 16<sup>e</sup> siècle une comédie des environs de Montélimar. Et c'est tout : rien de spécifiquement littéraire pour le 17<sup>e</sup> ou le 18<sup>e</sup> siècle. Notons en passant qu'une œuvre aussi importante que *Le mystère des Trois Doms*, représenté à Romans en 1509, est intégralement en français. Bien sûr une recherche systématique dans les bibliothèques publiques et privées pourrait permettre d'exhumer de véritables richesses. L'entreprise serait passionnante et elle devra être conduite ; mais dans l'état actuel des choses, c'est à un constat de carence que nous aboutissons.

Au contraire les documents littéraires abondent pour le 19<sup>e</sup> siècle. Les Muses dialectales semblent sortir brusquement de leur léthargie pour atteindre leur plus grande vigueur vers 1880. M. Pignon remarquait une « véritable renaissance de la littérature patoisante » en Poitou vers la fin de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup> ; chez nous c'est plutôt d'une naissance pour une vie éphémère qu'il faudrait parler. Les raisons de cette floraison dialectale sont sans doute les mêmes que dans d'autres régions. Il y a d'abord, à n'en pas douter, le succès de l'enquête par correspondance réalisée en 1807 par Coquebert de Monbret, avec l'appui officiel du Ministère de l'Intérieur <sup>5</sup>. Les traductions de la parabole de l'Enfant

1. J. Pignon, *La littérature patoise en Poitou*, dans *Les dialectes belgo-romans*, t. 12, n° 1.

2. S. Escoffier, *La Littérature dialectale à Lyon entre le 16<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle*, *RLiR*, XXVII, 192-210.

3. Moutier, *Bibliographie des dialectes dauphinois, Documents inédits*, Valence, Imprimerie valentinoise, 1885.

4. J. Pignon, *article cité*, p. 25.

5. Pour des détails sur cette enquête, voir en particulier S. Pop, *La Dialectologie*, t. I, 19-23.

prodigue auxquelles cette enquête a donné lieu, ont une place de choix dans certains ouvrages sur les dialectes drômois parus dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. En 1835 dans la *Statistique de la Drôme*, Delacroix propose comme spécimens des parlers drômois les traductions obtenues à Die, Nyons et Valence <sup>1</sup>. Et vers la même époque Colomb de Batines dans sa *Bibliographie raisonnée des patois du Dauphiné* cite pour la Drôme des extraits de traductions provenant de Die, Nyons, Valence et Crest <sup>2</sup>.

Cette première moitié du 19<sup>e</sup> siècle voit la production littéraire dominée dans la Drôme par un poète authentique : Auguste Boissier (1802-1867) né et mort à Die. Il incarne avec bonheur un type de poète que le Félibrige provençal devait bien connaître : celui du poète-artisan. D'abord ouvrier-tanneur dans sa ville natale de Die, il entreprit son tour de France et devint dessinateur en broderies à Paris. Cette activité artisanale et artistique le conduisit à s'intéresser aux problèmes techniques de l'imprimerie. Et c'est ainsi que son grand recueil poétique *Poueisias dioisas* (Poésies dioises) fut imprimé entièrement par lui-même à Paris avec de la poussière résineuse, procédé qu'il semble avoir inventé <sup>3</sup>. Cette œuvre se signale surtout par la variété : elle comprend pêle-mêle des fables et épigrammes, une comédie (*Lou retour dins lou Diois*) et trois longs poèmes parmi lesquels une place à part doit être faite à *Lou siège de Solliens* (Le siège de Saillans), la pièce maîtresse du recueil. Poème héroïco-comique en quatre chants, dans la tradition du *Lutrin* et des épopées burlesques du 17<sup>e</sup> siècle, *Lou siège de Solliens* est une œuvre qui mérite d'être arrachée à l'oubli : elle a du souffle et de la verve <sup>4</sup>.

Mais c'est surtout le Félibrige qui donna le choc déterminant aux lettres dialectales de la Drôme. On sait dans quelles conditions fut fondé en 1854 par Mistral et ses amis ce mouvement littéraire et linguistique qui consacra le renouveau de la littérature provençale. Le rayonnement en fut assez grand pour atteindre les régions de langue d'oc périphériques

1. Delacroix, *Statistique du département de la Drôme*, Valence-Paris, 1835, 293-300.

2. J. Ollivier, *Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires du Dauphiné*, suivi d'une *Bibliographie raisonnée des patois de la même province*, par M. Colomb de Batines, 2<sup>e</sup> édition, Valence, Borel, 1838.

3. Guste Boueissier, *Poueisias Dioisas*, « eimprima per èlo d'une nouvello monièro », 1841, Paris.

4. Ce poème a eu la bonne fortune d'être réédité (à l'exception du 4<sup>e</sup> chant) dans la *Revue des Langues Romanes*, par Jules Saint-Rémy (*alias* Victor Colomb), en 1878 et 1879 : voir *RLR*, XIII, 221-236, et XIV, 32-50.

telles que la Drôme provençale. Le 10 juin 1879 était fondée à Valence l'Escolo douphinalo dou Felibrige : un bureau fut constitué immédiatement sous la présidence de l'abbé Moutier, curé de Marsanne, le secrétariat étant assuré par André Lacroix, archiviste départemental et secrétaire de la Société d'Archéologie de la Drôme. Les réunions avaient lieu au siège de la Société d'Archéologie <sup>1</sup>. En tant qu'institution structurée et centre littéraire régional, cette école n'eut qu'une existence brève : quatre ans seulement. Mais son importance fut grande, et nous verrons que, si elle disparut, le Félibrige ne mourut pas pour autant dans la Drôme. En tout cas entre 1879 et 1882 elle suscita un véritable engouement pour la poésie patoise, et cela se traduisit par la publication de très nombreux poèmes dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme* (en abrégé *BSAD*) ou l'*Alouette Dauphinoise*, revue littéraire éphémère fondée à Puygiron en 1881 par un félibre drômois Morice Viel <sup>2</sup>. Et ainsi ces deux revues nous présentent un panorama assez complet du Félibrige drômois : mieux encore elles nous offrent un florilège, ou plutôt une sorte d'œuvre collective du Félibrige, signée par la plupart de ceux qui à cette époque se sentirent inspirés par la Muse dialectale. Plusieurs de ces poètes ne sont d'ailleurs guère connus que par leur participation à ces deux revues : c'est le cas des Bermond (de Crest), Martial Moulin (d'Aouste), Chalvet (de Nyons), Champavier (de Crest)... Mais quelques figures se détachent assez nettement et il serait injuste de ne pas les évoquer brièvement <sup>3</sup>.

La ville de Crest fertile en poètes a donné naissance à deux félibres justement célèbres : Léopold Bouvat et Roch Grivel.

Bouvat publia 10 poèmes dans le *BSAD* : ce sont surtout des sonnets parmi lesquels on peut citer : *La quiquiooulo et lou parpoliou* (La primevère et le papillon), *Lou Moriage*, *Lou Tovan* (Le Mariage, Le Taon)... En 1899 Bouvat publia une édition complète de ses poèmes sous le titre

1. On peut lire le compte-rendu de la séance de fondation dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, XIII, p. 297 et suiv., sous le titre *Escolo Doufinalo dou Felibrige*.

2. L'*Alouette Dauphinoise* revue artistique et littéraire, tomes 1 et 2, Puygiron, 1881-82, et surtout *BSAD*, XIII (1879), 297-310, 409-424 ; XIV (1880), 105-120, 209-224, 321-336, 433-448 ; XV (1881), 177-184, 297-304.

3. Pour une vue d'ensemble de la littérature patoise dans la Drôme au 19<sup>e</sup> siècle on peut consulter l'ouvrage de Moutier déjà cité : *Bibliographie..* ; et aussi J. Saint-Rémy, *Les Poètes patois du Dauphiné* dans *BSAD* VI (1871-72), 393-403, et VII (1873), 52-70 ; A. Lacroix, *Les Poètes Patois du Dauphiné*, dans *BSAD*, VII (1873), 193-206 ; P. Richard, *Une terre inspirée, la Drôme et ses poètes*, Valence, Galerie drômoise, 1929.

*Poèmes crestois* <sup>1</sup>. Il est également l'auteur d'une pièce de théâtre *O la feïro de Saint-Antoine* (A la foire de...) <sup>2</sup>.

Roch Grivel, né à Crest le 30 décembre 1816, mort le 22 novembre 1889, est peut-être la plus grande gloire littéraire de Crest. Comme Boissier il appartient à la lignée des poètes-artisans, puisqu'il fut tisserand en draperies dans sa ville natale. Vice-président de l'Escolo douchinalo de 1879, il publia 10 poèmes dans le *BSAD*, dont l'un *L'homme de la luno* est dédié « oou Rei doous felibreis » Frédéric Mistral. Mais son œuvre la plus connue est *La Carcovelado*, poème en deux chants écrit avant l'apparition du *Felibrige*, en 1850. Il est aussi l'auteur de quatre comédies : *Suzetto Trincolier*, *Un moussu souqué fa*, *Lou retour de la Colifournio*, *Lou Sourcier* <sup>3</sup>.

Au sud de la vallée de la Drôme voici un poète qui fit beaucoup pour la gloire de sa ville natale : Ernest Chalamel, de Dieulefit (1846-1921), « lou Felibre dou Blad », « Mestre en gai saver ». Lui aussi combina harmonieusement activité poétique et activité manuelle. Après une existence itinérante, il passa les vingt dernières années de sa vie à Dieulefit et se consacra à la poterie, qui de nos jours est encore une spécialité appréciée de Dieulefit. Il publia dans le *BSAD* cinq poèmes dont l'un (dans le premier numéro) est un vibrant hommage *Ei Felibre de l'Escolo Doufinalo*. Il fut également l'un des plus fidèles collaborateurs de *L'Alouette Dauphinoise* et du *Feu Follet*, revue poétique de Tulle qui en 1883 vint au secours de *L'Alouette* chancelante et la prit en charge, et de bien d'autres revues. Après sa mort ses amis réalisèrent son vœu le plus cher en réunissant la plus grande partie de ses poèmes dans un recueil intitulé *Ma Gleno* (Ma Glane) <sup>4</sup>. Nous retrouvons là les vers les plus célèbres de Chalamel, et avant tout son grand poème *Lou Blad* qui lui valut en 1877 le premier prix de l'Académie de Béziers, et lui conféra ce titre dont il aimait se

1. L. Bouvat, *Poèmes crestois*, Allier frères, Grenoble, 1899.

2. L. Bouvat, *O la feïro de Saint-Antoine*, Imprimerie Elie Jenne, Crest, 1894.

3. R. Grivel, *Lo Carcovelado*, « Poueme ein dous chants odouba ein 1850 », Valence, Chennevier et Chavet, 1873. Ce poème tire son nom d'un vieux quartier de Crest appelé *Carcavel*, dont il évoque la vie quotidienne.

R. Grivel, *Suzetto Trincolier*, « comedio ain un acté et ain vers », Valence, Marc Aurel, 1856; *Un moussu souqué fa*, « comedio ain dous actes et ain vers », Valence, Chaléat, 1857; *Lou retour de la Califournio*, Valence, Chaléat, 1858; *Lou Sourcier*, comédie en deux actes, Valréas, Jabert, 1863.

4. E. Chalamel, *Ma Gleno*, Dieu-Lou-Fet, 1925.

parer. On peut aussi y remarquer *Martouneto la foualo*, immense poème chantant d'une façon pathétique l'acharnement impitoyable du malheur sur une famille de petites gens, ou encore quelques extraits de cette étonnante traduction de *la Chanson de Roland* en patois de Dieulefit.

Il me reste à parler du plus grand peut-être et en tout cas du plus actif de ces écrivains, l'abbé Moutier, le « cabiscou » de l'Escolo Doufinalo, né à Lorient en 1831. Ordonné prêtre en 1857, il exerça son ministère en plusieurs localités du département avant d'être nommé curé de Marsanne en 1877. C'est de là qu'il présida aux destinées du Félibrige drômois, en écrivant lui-même dans le dialecte de sa ville natale et surtout en donnant au mouvement l'impulsion nécessaire pour lui assurer le succès qu'il a connu. En 1886 il quitta Marsanne pour Étoile où il mourut en 1903. Les poèmes de l'abbé Moutier sont, comme ceux de la plupart des Félibres, dispersés dans plusieurs revues : dans *L'Alouette Dauphinoise*, par exemple, et surtout le *BSAD*, pour lequel il écrivit sept poèmes. La langue en est belle et riche, la technique poétique très sûre, et l'inspiration souvent jaillissante : ces qualités font qu'à mon avis les vers du « cabiscou » drômois émergent nettement de l'ensemble de ce recueil collectif. Citons en particulier *Glandas* poème composé de dix strophes de six vers, à la gloire de l'une des montagnes les plus nobles et mystérieuses de la Drôme. Mais l'œuvre poétique la plus connue de l'abbé Moutier est *Lou Rose* (Le Rhône), immense poème qui comprend à peu près six cents strophes de huit vers chacune<sup>1</sup>. Bien sûr l'influence de Mistral y est grande, et aussi celle du Virgile de l'Énéide (par exemple quand le poète fait revivre les joutes des mariniers), mais l'originalité de l'abbé Moutier est indéniable. A travers cette évocation souvent grandiose des heures historiques les plus célèbres du Rhône, de la vie simple et rude des populations riveraines, des légendes que le fleuve-dieu a charriées dans ses eaux tumultueuses, on sent à chaque page l'émotion vraie et l'enthousiasme de l'abbé Moutier devant le fleuve de son enfance.

A côté et en marge du Félibrige, il faut accorder une place particulière à un poète romain, Calixte Lafosse né à Romans en 1852, mort en Algérie à Bordj-bou-Argeridj en 1904. Écrivain assez indépendant, ardemment républicain, Lafosse, qui devait passer dans le bled algérien les vingt dernières années de sa vie, ne semble pas avoir vraiment participé au

1. L. Moutier, *Lou Rose*, « Poème dauphinois avec traduction en regard », Valence, Imprimerie valentinoise, 1897.

mouvement poétique des Félibres. Sa muse fut surtout française, mais il écrivit plusieurs poèmes en patois de Romans, d'une réelle valeur, que recueillirent différentes revues, et d'abord celles qu'il fonda lui-même, *Le Jacquemart* (en 1867) et *Le Culu de Jacquemart* (en 1890). Après sa mort l'*Almanach du Bonhomme Jacquemart* publia un grand nombre de pièces patoises assez courtes, écrites à différentes époques de sa vie. Mais l'œuvre patoise de Lafosse la plus connue et la plus goûtée encore des vieux Romanais est *La Manoore de vè Rumans* (Le manoeuvre de Romans) publiée en 1878 à Grenoble et couronnée la même année par la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier<sup>1</sup>. C'est une suite de 17 sonnets racontant avec une sensibilité très vive l'histoire pitoyable d'une famille de pauvres gens de Romans, accablée par la misère, le froid, le deuil enfin.

\*  
\* \*

Au début du 20<sup>e</sup> siècle l'enthousiasme poétique des années 1879 était bien retombé. Plusieurs des grands hérauts du Félibrige drômois avaient disparu et le déclin des patois allait en s'accroissant. Fait très caractéristique, depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le patois est surtout employé à des fins comiques, satiriques, voire grivoises. Les journaux locaux ouvrirent souvent leurs colonnes à des commentaires en patois de l'actualité dans lesquels la verve gouailleuse se donnait libre cours, ou à de courtes histoires plaisantes d'un goût quelquefois douteux. Les meilleures satires politiques écrites en patois sont sans doute celles qui furent écrites — sous forme de dialogues ou de lettres — à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, dans *L'Impartial*, journal hebdomadaire de Romans et Bourg-de-Péage fondé en 1885 et toujours vivant. Quant aux récits facétieux, *Le Journal de Die* en conserve de nos jours encore la tradition en publiant chaque semaine de petites histoires patoises sans prétention.

Pourtant le Félibrige a survécu jusqu'à l'époque contemporaine dans la Drôme, et pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle il a été incarné avec éclat par un homme qui fut un grand poète en même temps qu'un animateur très actif de la Chambre d'Agriculture : Gatien Almorice (1858-1945), né et mort à Chabrillan sur les bords de la Drôme. Cet admirateur et ami fidèle de Mistral s'efforça toute sa vie de populariser et d'appliquer l'enseignement du maître. Il chanta dans ses vers l'amour de la petite

1. C. Lafosse, *La manoore de vè Rumans*, Grenoble, X. Drevet, 1878.

*Revue de linguistique romane.*

patrie, la noblesse du travail de la terre, la beauté de la langue des aïeux. Mais c'est surtout par sa vie et son activité extra-littéraire qu'il fut le plus fidèle à l'esprit du Félibrige. Il sut créer autour de lui une atmosphère de simplicité cordiale, et aussi de culture authentiquement populaire, qui a laissé des traces profondes aujourd'hui à Chabrillan. Almoríc écrivit un très grand nombre de pièces en patois de son pays : poèmes, chansons, discours..., qui se trouvent dispersés dans plusieurs revues ou restent pour une bonne part inédites. Mais son principal titre de gloire est sa comédie *Lou Nouananto-nou* (Le quatre-vingt-dix-neuf), couronnée aux Jeux Floraux de Toulouse en juillet 1896 et publiée à Valence en 1897<sup>1</sup>. Cette pièce, Almoríc la joua pendant de nombreuses années dans la campagne drômoise et même une fois à Lyon avec la troupe de théâtre qu'il avait lui-même fondée : « l'école de la Granette ». Elle obtint toujours un grand succès auprès des populations paysannes ou même citadines. Et ce succès est entièrement justifié. Comédie de mœurs autant que de caractères, *Lou Nouananto-nou* est une œuvre pleine de finesse et de vérité. Elle raconte les aventures d'un maire de village ignorant et gonflé de vanité, réplique paysanne du bourgeois gentilhomme de Molière : rêvant d'un riche et grand mariage pour sa fille, il croit ses ambitions réalisées le jour où il apprend qu'il vient de gagner le gros lot à une loterie. Mais hélas !, faute d'avoir été sur les bancs de l'école, le pauvre maire avait mal lu les deux chiffres du billet de loterie : il avait pris 66 pour 99. Force lui fut alors de revenir à une vue plus réaliste des choses et d'accepter pour sa fille un mariage moins brillant, mais plus heureux, que celui auquel il la destinait. Almoríc écrivit et représenta aussi avec sa troupe d'autres pièces que celle-là : *Lou Médecí medicina*, *Ounclie et Nebou* (Oncle et neveu), *Lou Perrier de Blanchon* (Le poirier de Blanchon)... Mais toute cette production théâtrale qui obtint parfois un succès comparable à celui du *Nouananto-nou* est restée encore inédite.

Je noterai enfin pour mémoire la tentative qui fut faite au lendemain de la guerre de 1939-45 pour relancer le Félibrige drômois. Dans l'enthousiasme de la Libération un poète-paysan de Montrigaud (dans la Drôme franco-provençale), Paul Franciole créa d'abord une Académie régionale : l'Académie Jean Millet, dont le but était « l'étude et le maintien des dialectes ». Cette académie donna naissance au « Falivrage (FTP) ou

1. G. Almoríc, *Lou Nouananto-noù*, « comédie lyrique en trois actes et en vers », Valence, Vercelin et Gauthier, 1897.

Félibrige Terrien Patriotique des Alpes et du Sud-Est » destiné à « susciter l'éveil d'une littérature dialectique (*sic*), régionaliste et interrégionaliste ». Inspiré par les luttes héroïques des maquisards du Vercors, ce mouvement, dont le poète Aragon fut membre d'honneur, se proposait d'unir harmonieusement la défense de la liberté et de la culture populaire et celle des traditions régionales. Cette expérience intéressante mais trop improvisée et trop fantaisiste fut sans lendemain. Le fondateur du « Falivrage » ne put réaliser toutes ses ambitions qui étaient grandes. Ses *Géorgiques Deufinoèzes* qui devaient être un ouvrage considérable comprenant de nombreux poèmes et un dictionnaire de 5 000 mots s'arrêtèrent après la publication du premier volume (plus de 2 000 vers patriotiques et surtout un glossaire de 900 mots environ) <sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Telle est, retracée à grands traits, l'histoire de la littérature patoise au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècles dans la Drôme provençale. Bien sûr ce tableau est sommaire et trompeur peut-être dans la mesure où je n'ai voulu en retenir que les taches lumineuses. Pour cerner de plus près la réalité il faudrait parler de tous ces écrivains obscurs qui se sont glissés dans le sillage du Félibrige pour écrire quelques poèmes ou parfois une œuvre importante, et qui n'ont jamais eu la chance ou l'audace d'être publiés. Ils sont nombreux sans doute et leur histoire mériterait d'être écrite, car ils attestent le prestige qu'a pu avoir la langue des aïeux. Au hasard des enquêtes dialectologiques, on a parfois l'heureuse surprise de découvrir l'existence insoupçonnée de l'un d'entre eux. C'est ce qui m'est arrivé récemment dans la bourgade dioise de Saillans. Plusieurs personnes du pays me chantèrent spontanément une chanson humoristique de 45 vers *Lo Mulo* (La Mule) écrite en patois au début de ce siècle, à l'occasion d'un fait divers particulièrement cocasse. L'auteur, un certain Léon Langlais, mort maintenant, avait, paraît-il, laissé plusieurs poèmes patois dont il n'est pas aisé de trouver la trace.

J'appris également que dans un petit village voisin, La Clastre, avait vécu tout aussi obscurément un autre poète, Gustave Terrasse, dont on me communiqua un long poème de 70 vers *Lou vieux qué so ren* (Le vieux

1. P. Franciole, *Le Géorgique Deufinoèze*, premier volume, Gap, 1944.

qui ne sait rien). Et, ma foi, si le thème est conventionnel, les vers sont écrits avec assez d'aisance.

D'une autre envergure était Éloi Abert (1848-1914), bien qu'il fût aussi totalement ignoré de son vivant. Originaire de Chantemerle-les-Blés, dans la partie la plus septentrionale de la Drôme provençale, il suivit une carrière de professeur d'allemand en différents postes avant de venir prendre sa retraite dans son village natal. Pendant ses loisirs il écrivit dans le patois de Chantemerle une œuvre assez considérable composée de poèmes, pièces de théâtre, récits légendaires... ; mais sa modestie l'empêcha de rien publier de son vivant. C'est seulement après sa mort que quelques-uns de ses meilleurs poèmes furent recueillis dans le *BSAD* où ils furent précédés d'une notice biographique <sup>1</sup>. À part ces quelques poèmes, toute son œuvre est restée manuscrite dans cinq gros cahiers qui jusqu'à 1962 dormaient paisiblement dans une maison de Chantemerle. Pourtant M. von Wartburg et ses collaborateurs en avaient eu connaissance, puisque l'œuvre d'Abert est citée dans le Supplément à la Bibliographie du *FEW* (n° 814 a). Ces cahiers ont été retrouvés il y a quelques années par M. Tuaillon qui les a examinés et décrits avec soin et surtout a eu l'heureuse idée d'alerter les Archives de la Drôme. Et ainsi grâce à la photocopie les écrits d'Abert ont été sauvés d'une perte ou d'une destruction bien probable.

\*  
\* \*

Mais pour un dialectologue moderne l'intérêt que présente ce mouvement littéraire du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècles est avant tout d'être associé à un développement des études proprement linguistiques sur les patois. Et c'est là un aspect fondamental de la rénovation dialectale dans la Drôme. M. Pignon avait fait des remarques semblables pour le Poitou : « (la renaissance de la littérature patoise) apparaît liée à l'intérêt que suscite à cette époque l'étude des parlers locaux <sup>2</sup>. ». Quelques-uns des plus grands poètes drômois furent en même temps des gens qui réfléchirent sur leur langage et se mirent à écrire des grammaires ou glossaires patois d'un intérêt souvent très grand. Là, l'influence du Félibrige est indéniable. On sait que Mistral voulait réaliser aussi bien une défense et illustration de la langue provençale qu'une renaissance de la littérature, et que son

1. *BSAD* LVII (1925), 222-241.

2. J. Pignon, *article cité*.

intérêt pour le lexique le conduisit à élaborer ce remarquable *Trésor du Félibrige* qui rend encore des services très appréciables aux dialectologues comme aux amateurs de la langue et des lettres provençales. Les mêmes préoccupations linguistiques animèrent les félibres drômois. Dans la charte constitutive de l'Escolo Doufinalo il est nettement mentionné que « l'école recueillera les mots qui formeront un jour le glossaire patois de la province ». Son rôle est « à la fois archéologique, philologique et littéraire »<sup>1</sup>. Et il est incontestable que dans ce dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle les études grammaticales dans la Drôme sont inséparables du mouvement qui vit naître la dialectologie française. N'oublions pas que c'est en 1875 que les directeurs de la revue *Romania* lancèrent leur appel aux travailleurs de bonne volonté et en 1883 que Gilliéron inaugura son enseignement de dialectologie à l'École des Hautes Études.

Parmi les œuvres linguistiques qui virent le jour à cette époque, ce sont surtout les travaux de lexicologie qui retiendront notre attention. Le premier glossaire important est le *Glossaire du patois de Die*, dû au poète Auguste Boissier. Cet ouvrage, achevé en 1863, est riche de 2425 mots. Demeuré manuscrit, il est conservé par la Bibliothèque municipale de Valence : seul un extrait assez substantiel en a été publié en 1874 par les soins de la Société d'Archéologie de la Drôme<sup>2</sup>.

Pour la région romanaise on dispose d'un travail de Calixte Lafosse : *Glossaire romanais, ou petit dictionnaire des termes du patois de Romans qui ont le moins de rapport avec le français*<sup>3</sup>. Ce glossaire contient 500 mots, mais le manuscrit, que j'ai eu la bonne fortune de retrouver il y a quelques mois, est plus riche et renferme surtout des définitions plus précises. De toute façon cet ouvrage peut être complété utilement par l'excellent *Glossaire du patois de Romans* du chanoine Jules Chevalier, qui possède 870 mots environ et fournit souvent des explications très détaillées<sup>4</sup>. Le chanoine a sans doute connu et utilisé le travail de Lafosse.

1. *BSAD*, XIII (1879), p. 297.

2. A. Boissier, *Glossaire du patois de Die*, Valence, Chennevier, 1874. Les deux ouvrages, le manuscrit et l'imprimé, sont cités dans *Bibliographie des dictionnaires patois, supplément*, publié par H.-E. Keller (Genève-Lille, 1955), sous le numéro 813. L'imprimé seul est mentionné dans la *Bibliographie des dictionnaires patois*, de W. von Wartburg (Paris, Droz, 1934).

3. Le *Glossaire romanais* de Lafosse a été publié dans *Le Dauphiné*, revue littéraire et artistique, tome 6 (1869), p. 310, 318, 325, 333, et 350.

4. J. Chevalier, *Le patois de Romans, Recherches historiques et étymologiques*, dans *La Sentinelle du Diois*, 1885-86.

Il faut faire une place à part également à Bellon qui en 1866-67 étudia le vocabulaire de son pays natal, Charpey, dans une série d'articles intitulés *La linguistique au service de l'Histoire*<sup>1</sup>. Bien sûr il y a quelque voltige linguistique dans cette étude qui veut attribuer à chaque mot une étymologie précise et qui fait remonter beaucoup de mots patois au grec par des voies qu'on peut juger au moins hasardeuses ! Mais la documentation est relativement abondante (plus de 500 mots) et assez sérieuse. Bellon avait, paraît-il, laissé un glossaire plus complet aux Archives de la Drôme. Mais il n'y en a aucune trace, pas plus qu'à la Bibliothèque Municipale de Valence.

Pour le nord de la Drôme provençale, existe un instrument de travail très précieux. J'ai déjà parlé d'Éloi Abert, le poète méconnu de Chantemerle-les-Blés. Dans les cinq cahiers manuscrits qu'il a laissés, les textes littéraires sont encadrés par une grammaire très complète du patois de Chantemerle et surtout deux lexiques patois-français fort substantiels.

Mais la pièce maîtresse des travaux sur le lexique drômois est sans aucun doute l'imposant dictionnaire des patois du Dauphiné de l'abbé Moutier. Poète délicat, le « cabiscou » du Félibrige drômois fut aussi un travailleur infatigable. L'observation attentive de son propre patois (celui de Loriol) et de beaucoup d'autres patois provençaux ou non l'amena à écrire quelques études linguistiques (sur les noms de rivières, les végétaux ou l'ameublement du Dauphiné par exemple). Mais l'œuvre de sa vie fut l'élaboration de ce dictionnaire consacré surtout à la Drôme, que la mort ne lui laissa pas le temps de publier. Le dictionnaire fut légué aux Archives de la Drôme sous forme de fiches manuscrites ; et c'est dans cet état qu'il demeure actuellement, empaqueté tant bien que mal dans des boîtes de carton poussiéreuses, à la Bibliothèque municipale de Valence, en attendant une publication éventuelle qui contribuerait grandement à le mettre en valeur. Tel qu'il est, ce dictionnaire a rendu déjà de grands services. Il a fourni à Mistral la documentation drômoise du *Trésor du Félibrige*. Il a été également utilisé par M. von Wartburg pour la constitution du *FEW*. M. von Wartburg le cite dans la Bibliographie du *FEW* comme un document de premier ordre<sup>2</sup>. Et dans un court article du

1. J. A. Bellon, *La Linguistique au service de l'Histoire*, *BSAD*, I (1866), p. 48-58 et 142-149. Ces deux études sont également citées dans la *Bibliographie...* de W. von Wartburg (celle de Bellon, sous le numéro 814) et dans le *Supplément* (celle de Chevalier, sous le numéro 811 a).

2. W. von Wartburg, ouvrage cité, n° 765.

*BSAD*, après une présentation générale du dictionnaire et de son auteur due à M. de Font-Réaux, archiviste de la Drôme à cette époque, M. von Wartburg souligne l'importance de cet ouvrage « un des ouvrages les plus remarquables qu'il y ait dans ce genre ». Le vocabulaire « extrêmement riche » est évalué à 30 000 mots au moins <sup>1</sup>.

\*  
\* \*

On voit que dans la Drôme l'activité littéraire a été accompagnée d'un travail linguistique souvent très important. Aussi pourrait-il être fructueux de voir maintenant d'une façon sommaire, par quelques sondages précis, dans quelle mesure ces textes littéraires et surtout ces glossaires ou dictionnaires nous donnent une image fidèle des patois drômois. Je vais essayer de le faire en confrontant quelques-uns des textes mentionnés ci-dessus avec les résultats des enquêtes que j'ai commencées dans la Drôme. J'examinerai uniquement des glossaires de la région romanaise et du Diois, les deux régions que pour l'instant je connais le mieux, soit pour la région romanaise les deux glossaires de Lafosse et de Chevalier, et pour le Diois le glossaire imprimé de Boissier. J'y ajoute le glossaire de Charpey de Bellon, dont le langage est assez proche de celui de Romans. Mes enquêtes correspondantes ont été faites à Jaillans (13 km à l'est de Romans), Alixan (7 km au sud de Romans), Saillans (pour le Bas-Diois), Glandage et Valdrôme (pour le Haut-Diois). Enfin j'ai opéré quelques sondages en d'autres villages de ces deux régions, notamment à Charpey, qui est à une quinzaine de kilomètres au sud de Romans.

Comme on l'a souvent remarqué, la graphie de tous ces textes patois permet rarement de connaître la prononciation exacte du patois. Il faudrait faire une exception pour le dictionnaire de Moutier, qui a fait un effort pour adopter une transcription phonétique. Mais ce dictionnaire mériterait à lui seul la totalité d'un article. Le grand défaut de la graphie dans les textes cités est de se vouloir étymologique. On notera ainsi certaines consonnes finales non prononcées depuis longtemps : *-l* du suffixe *-ELLUS*, dans le glossaire de Bellon (*augel* « oiseau » *chatel* « château », *mantel* « manteau » représentent en réalité *ôdzè*, *tsatè*, *mâlè*...); *-r* de l'infinitif dans le même glossaire de Bellon ou les glossaires romans (*quésar* « se taire », *pannar* « torcher », *acivar* « donner aux bêtes », *brujar* « réfléchir »... pour *kéza*, *pana*, *asiva*, *bruja*...).

1. *BSAD*, LXIII (1931), p. 54-55.

Ainsi cette graphie est-elle souvent aberrante. A Charpey par exemple Bellon donne des formes telles que *moutealo* « belette », *coulouneo* « quenouille », dans lesquelles *l'e* représente en fait un yod : *mutyālò*, *kulūnyó*. Dans le Diois Boissier ne note pas d'une façon générale *s intérieur* devant consonne, alors qu'il est noté par l'*ALF* et qu'il est vivant dans l'usage actuel pour la plupart des mots. Les enquêtes poussées un peu plus loin font apparaître une divergence notable entre le Haut-Diois et le Bas-Diois pour ce phénomène. A Saillans comme à Die (Bas-Diois), *s intérieur* devant consonne n'est plus prononcé dans certaines positions devant un groupe de consonnes par exemple (*êteqarò* « échelle », *kumaklè* « crémaillère »...), alors que le maintien de l'*s* est général à Glandage et Valdrôme (Haut-Diois), sauf pour le mot *vèprè* « soir ». Mais dans beaucoup de termes très usuels que cite Boissier pour Die l'*s*, souvent palatalisé en *ε*, est prononcé très nettement : Boissier donne *eicouba* « balayer », *ecoussou* « fléau »..., alors que Saillans, Die (*ALF* 847), Luc (*ALF* 857) ont régulièrement *èskusu*, *èskuba*.

A l'inverse de Boissier, les auteurs des glossaires romans, par souci étymologique encore, notent quelquefois un *s intérieur* devant consonne, qui à Romans ne se prononce dans aucun mot depuis longtemps : *esparsé* « sainfoin », *esterpo* « pioche »... chez J. Chevalier (à côté de *épincha* « guetter »). D'autre part il est évident que l'orthographe française traditionnelle est impuissante à rendre certaines particularités de prononciation : ainsi K devant A à l'initiale est devenu *ts* à Charpey, ce que ne laisse pas deviner la graphie *chapel* de Bellon. Fait plus grave, le passage de *l intervocalique* à *r*, qui constitue dans la Drôme l'originalité principale du Diois, n'est pas noté dans le glossaire de Boissier. Lui est-il postérieur ? C'est très peu probable.

Mais il y a tout de même des aspects positifs dans la graphie de ces textes ou glossaires patois. Il est intéressant de constater que certains traits phonétiques bien localisés sont parfois notés avec justesse. A Romans par exemple, Lafosse et Chevalier présentent plusieurs mots dans lesquels la graphie *u* peut étonner : *brujar* « réfléchir », *Rumans* « Romans », *déruchar* « dégringoler », *frumalha* « dragées » (lat. FERMALIA). Il s'agit là d'une tendance bien connue de certains parlers provençaux ou franco-provençaux à fermer en *u* une voyelle prétonique (*o* surtout) sous l'influence d'un élément palatal ou de l'analogie d'autres formes. En plusieurs points de la région romane, à Jaillans par exemple, l'oiseau est appelé *uzé* et l'on dit normalement *uvri* « ouvrir », *sufri* « souffrir » ;

et dans toute cette zone de nord-provençal, le « toit » est toujours *lu kuvèr* ou *kubèr*.

De même les hésitations de Chevalier ou Lafosse sur les finales des substantifs féminins issus des mots latins en A sont assez révélatrices. Ces deux auteurs présentent pêle-mêle des formes telles que *ayasso* « pie », *esterpo* « pioche »... et *chambote* « age de charrue », *chape* « hangar »... avec toutefois une préférence pour *e*. Les patois actuels de Jaillans ou Alixan connaissent la même fluctuation : la finale *-o* est généralement plus sensible, quoique très faible, à la fin d'une phrase ou dans un mot isolé, alors qu'elle devient le plus souvent *-è* dans la chaîne du discours.

\*  
\* \*

Mais la confrontation avec les documents fournis par les enquêtes orales est surtout fructueuse dans le domaine du lexique. Je ne peux que me limiter à des indications assez sommaires.

Le reproche essentiel que peut faire un dialectologue à des textes de ce genre est de ne pas toujours fournir un vocabulaire suffisamment précis, technique même. D'une façon générale les réalités de la vie à la campagne — telles que les instruments du paysan et leurs différentes pièces, les divers éléments des travaux agricoles (moissons, battage, semailles...), les plantes ou les animaux avec lesquels les paysans sont en contact — ces réalités de la vie de tous les jours n'occupent pas une place assez importante dans ces œuvres, et quand elles sont évoquées c'est généralement d'une façon trop vague. Ces imprécisions s'expliquent bien sûr par le fait que ces poètes ou auteurs de glossaires sont des citadins et des lettrés. Mais maintenant que les patois ont complètement évacué les villes, on ne peut s'empêcher de regretter que leur attention n'ait pas été davantage tournée vers la vie quotidienne des campagnes, car c'est certainement dans ce domaine que sont enfouies les plus grandes richesses lexicologiques.

Il y a toutefois à ces lacunes une compensation notable. Les glossaires et les œuvres littéraires contiennent généralement une grande variété de termes descriptifs du domaine physique, intellectuel ou moral. Et cela est d'autant plus intéressant que dans les enquêtes orales auprès des paysans il est souvent très difficile de faire apparaître cette sorte de vocabulaire. Nos glossaires sont riches en particulier pour décrire les défauts moraux ou physiques des hommes. Le glossaire de Chevalier contient par exemple une bonne dizaine de termes pour qualifier un « homme de rien », pares-

seux ou débauché, et au moins autant pour désigner quelqu'un de niais ou d'esprit léger. Beaucoup de ces termes ont aujourd'hui complètement disparu : ainsi *fargane*, *maclia* « homme de rien », *magagne*, *berlo*... « paresseux », que cite Chevalier. Mais d'autres vivent encore et peuvent être obtenus des témoins par l'enquêteur, grâce à ces glossaires bien souvent.

Il en est ainsi de *baragne* que Chevalier définit « homme sans volonté ». Ce mot est très vivant dans la campagne romanaise, à Jaillans en particulier, et dans le français régional de Romans : un « Barragn's club » se créa même à Romans il y a quelques années ! Mais il signifie d'une façon plus particulière « un homme qui fait la noce » (la *baragne* ou la *barantole*), c'est-à-dire « qui ne vaut rien ». En franco-provençal le mot désigne ordinairement une haie ou une barrière. Pour expliquer notre mot romain, il faut, comme le fait M. von Wartburg pour la Limagne <sup>1</sup>, partir de l'expression « courir les baragnes » qui signifie d'abord « aller à travers champs », puis « courir les mauvais lieux ».

Un autre mot très usité dans la région romanaise est le mot *bachou* (Chevalier, Lafosse). Ce terme formé vraisemblablement sur *bacha*, qui à Jaillans par exemple désigne « l'auge des cochons », signifie « qui a la figure sale » et apparaît localisé dans un territoire assez délimité. Dans les groupes de patois voisins ce sont plutôt les types *machuré* ou *bouchar* qui dominent : ainsi dans l'Ardèche alternent les formes *matearq* et *butear* <sup>2</sup>. Pour la Provence Mistral ignore *bachou* et ne connaît qu'un verbe dérivé *bachoulha* « barbouiller le visage » (donné pour le Dauphiné) <sup>3</sup>.

Le mot *beliga* « badaud, niais », que donne J. Chevalier, est aussi très vivant dans tout le département de la Drôme, sous cette forme ou plus souvent sous la forme primitive *bedigq*. De la même racine probablement que le mot *bedot* ou *bedaud*, qui traditionnellement dans la Drôme désigne avec quelque mépris les Ardéchois <sup>4</sup>, ce terme appartient à tout le domaine provençal <sup>5</sup>.

Il arrive que les auteurs de ces glossaires, gens cultivés en général,

1. FEW I ; \*barañ, p. 242.

2. ALMC, 3, carte 1247. Pour le franco-provençal, voir en particulier Duraffour, *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*, Grenoble, 1941, p. 195 C : *mâsrô* « qui a la figure, les mains toutes sales ».

3. Mistral, *Trésor du Félibrige (TDF)*, I.

4. Selon Duraffour, *bedot* au sens de « lourdaud » est usuel à Romans. Voir Duraffour, *Notes d'exégèse stendhalienne ; Sur le parler grenoblois dans la « Vie de Henry Brulard »*, dans *Mélanges Michaëlsson*, Goteborg, 1952, p. 123-132.

5. Voir TDF, I, *bedigas*, *berigas*, *beligas*, et FEW, I, \*bed-, p. 312.

introduisent dans leur œuvre des termes étrangers à la région. C'est sans doute le cas du mot *escoube* « balai » que Chevalier donne comme étant du patois de Romans. Ce terme provençal (pour son aspect phonétique) n'apparaît dans la Drôme qu'au sud d'une ligne Crest-Die, c'est-à-dire la vallée de la Drôme. Et il est tout à fait inconnu dans la région romanaise, où l'*ALF* et mes enquêtes personnelles ne font apparaître que la forme franco-provençale *kwivè*.

Mais cette tendance provençalisante est en réalité à peine sensible chez les auteurs du 19<sup>e</sup> siècle. Le plus souvent ce sont des mots authentiques du terroir qu'ils nous livrent. On l'a constaté déjà pour le vocabulaire affectif, et on peut citer bien d'autres exemples caractéristiques empruntés à d'autres domaines. Dans la région romanaise le mot *chabote* « maisonnette à la campagne », signalé par J. Chevalier, a toujours beaucoup de vigueur dans les patois de Jaillans, Alixan ou dans le français régional de Romans. Dans la campagne il désigne une « petite cabane à outils au milieu des champs ». C'est à peu près le sens que possède ce mot en d'autres points du nord-provençal, dans la région de Privas en Ardèche ou dans le Piémont <sup>1</sup>. Le toponyme *Les Chabottes*, qui existe en trois points différents du département <sup>2</sup>, confirme le caractère bien autochtone du terme.

De la même façon un mot comme *viailles* « joues » (latin : *VITALIA*) est bien noté par J. Chevalier pour la région de Romans, alors que l'*ALF* au point le plus proche de Romans, Saint-Nazaire-en-Royans (838), ne connaît que le mot français « joue ». Mais Jaillans, qui n'est guère qu'à six ou sept kilomètres de Saint-Nazaire, a bien conservé encore cette forme ancienne, également attestée dans l'Isère ou la région lyonnaise <sup>3</sup>.

Ainsi ces œuvres du 19<sup>e</sup> siècle confirment ou rendent possibles les trouvailles des dialectologues. Elles confirment aussi certaines nuances de sens régionales que peuvent avoir les mots. J'avais noté à Alixan une opposition intéressante entre le mot ancien *mayisò* « fraise des bois » et le mot plus récent *frèxò* « fraise des jardins ». Cela se trouve corroboré par le glossaire de J. Chevalier qui cite *mayousse* avec le seul sens de « fraise des bois » <sup>4</sup>.

Pareillement le même ouvrage de J. Chevalier nous renseigne très utilement sur une des dénominations du vent dans la région romanaise.

1. *AIS*, carte 1192.

2. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, 1891.

3. *FEW*, 14, p. 543. *ALLY*, 3, carte 1058. *ALF*, carte 724.

4. Sur la question des rapports entre les deux types \**mag-* et \**fraga*, voir P. Gardette, *Quelques mots du latin de Lugdunum*, *RLiR*, XXVI, 81-84.

Il précise bien que le mot *auro* (latin AURA) a le sens de « vent en général ». Et cela vient à l'appui des renseignements que nous donnent les patois modernes, celui de Jaillans par exemple. Un vieux proverbe dit même : « *la pūla ā kakarēya lōrō sē vė virā* » (les poules ont chanté, le vent va tourner). Mais si l'on veut préciser la direction du vent, on parlera alors, en patois comme en français régional, du *vent* pour le vent du midi, de la *bise* pour le vent du nord, ou de la *traverse* pour le vent de l'ouest. Des constatations semblables ont été faites ailleurs, notamment dans le Massif central ou la région lyonnaise <sup>1</sup>.

D'autres fois ces glossaires apportent des précisions utiles sur certaines localisations du vocabulaire. Ainsi le mot *blache* au sens de « bois de pins », bien connu de tout le provençal, est donné par Boissier, mais non par les glossaires romans. La toponymie nous informe certes que le mot a recouvert toute la Drôme provençale. Les toponymes tels que *La Blache*, *Les Blaches*... sont plus de 60 dans la Drôme et ils se trouvent assez uniformément répartis <sup>2</sup>. Mais il est intéressant de constater que, comme nous le suggèrent les glossaires, les patois de la région romane n'ont guère conservé le souvenir de ce mot, par opposition à ceux du Diois.

Mais le plus grand intérêt de ces textes est que souvent ils nous apportent des renseignements qui viennent compléter, enrichir ou même éclaircir le sens des termes obtenus par enquêtes orales. Et c'est là alors que la collaboration entre documents écrits et oraux peut se faire avec succès.

Ainsi le sens et l'évolution sémantique du mot *cacaroche*, assez vivant dans la région romane au sens de « coup reçu à la tête » peuvent être éclairés un peu par confrontation avec le glossaire de J. Chevalier. *Cacaroche* : « coup reçu à la tête, qui a produit une légère enflure. » Je crois que la lumière peut se faire si on rapproche ce mot ainsi défini d'un autre mot que j'ai entendu dans le Haut-Diois, à Glandage : *kakarutsi* « pomme de pin ». Dans son étude sur la pomme de pin Dauzat <sup>3</sup> cite un *kakarota* dont l'origine lui semble obscure. Mais le *kakarota* de Dauzat ou notre *kakarutsi* n'appartiennent-ils pas au fond à la même famille que les *koka*, *kikriki*, *kukuri*, et surtout *kakaraka* qui selon l'ALF sont les équivalents de « pomme de pin » dans la Drôme précisément <sup>4</sup>, et qui semblent bien être des mots d'origine

1. Voir M. Alleyne, *Les noms de vent en gallo-roman*, RLiR, XXV, p. 79.

2. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique*, p. 38-39.

3. Dauzat, *Essais de géographie linguistique*, RLR, LXVIII, p. 65-135.

4. ALF, carte 1515.

expressive. Et alors le mot romanais s'expliquerait, je pense, assez bien. Il s'agirait d'une création métaphorique analogue à celle qu'on observe pour le mot *châtaigne* en français. La *cacaroché* serait simplement cette enflure, comparable à une pomme de pin, que produit un coup reçu à la tête, au front en particulier.

Un autre mot bien intéressant de la région romanaise est celui de *cata-moche*. J. Chevalier le définit ainsi : « sournoserie moqueuse ». Et c'est bien le sens que donnent les dictionnaires provençaux <sup>1</sup> à ce mot dont le premier terme est clairement la forme purement provençale du nom du chat. Dans les patois actuels de la Drôme ce sens de sournoserie est bien attesté. A Jaillans il y a déjà un glissement de sens : faire la *katamôé* y signifie « faire la tête » (quand on n'est pas content ou même un peu fatigué). Et surtout à Jaillans, comme à Meymans, village voisin, cette expression s'applique également au temps. Quand on dit que *lu tē fē la katamôé*, cela veut dire que le temps est incertain, qu'il ne fait ni pluie ni beau temps : c'est donc un temps aussi sournois et trompeur qu'un chat.

Le glossaire diois de Boissier nous permet des observations aussi fructueuses. Voici pour finir quelques exemples assez caractéristiques. Il y a d'abord ce mot de *colobert* (= calabert) très employé avec des sens divers dans tout le domaine provençal <sup>2</sup>. Boissier lui donne le sens d'« auvent », alors qu'en provençal son sens le plus usuel semble être celui de « hangar ». C'est le sens qu'il a dans l'Ardèche provençale <sup>3</sup>, ou pour la Drôme dans la région de Dieulefit-La Bégude-de-Mazenc etc... Mais la définition de Boissier, donnée entre autres définitions par Mistral dans le *TDF* peut jeter quelque lumière sur les pérégrinations et les transformations sémantiques de ce mot dont la phonétique relève du provençal le plus pur (étymologie : CALA et APERTU, probablement, selon *FEW* 2,50). Je note simplement que près de Romans, à Jaillans, c'est l'idée de grandeur qui domine : le *kalabèr* est une grande maison ou un grand hangar. Dans le Diois au contraire l'idée de petitesse prévaut. A Châtillon-en-Diois le *kalabèr* est un petit cabanon dans les vignes ; à Valdrôme c'est un petit toit qui abrite une fontaine (sens voisin de celui de Boissier) ou un apprentis adossé à un hangar.

A l'article *moueiné* « moine » Boissier indique que ce mot désigne dans

1. *TDF*, I, *catamauché*, « chatte ventrue..., personne dissimulée, sournoise ». Moutier, *Dictionnaire patois-français*, *catamoche*, « chattemitte ».

2. *TDF*, I, p. 421, *FEW*, 2, p. 50.

3. *ALMC*, II, carte 632.

le Diois une « petite toupie » ou « une sorte de mets ». Pour le premier sens tout au moins la création métaphorique est facile à comprendre, la toupie étant ventrue comme peut l'être le moine de la tradition « gauloise » ! Mais cette définition de Boissier est précieuse parce qu'elle est un maillon de plus dans la chaîne des emplois métaphoriques de ce mot. Dans le Haut-Diois le *mwînè* est une pomme de pin, à La Bégude-de-Mazenc c'est une sorte de morille, et dans tout le département comme ailleurs, le « moine » a été autrefois un instrument pour chauffer le lit.

Le dernier exemple n'est pas un mot mais toute une famille de mots que donne Boissier, et qui est bien représentée dans la Drôme provençale : *borular* « rôder », *borulaire* « rôdeur », et *borulou* « morceau de bois rond pour étendre la pâte ». C'est une famille bien connue du provençal : *barulq* ou *barulq* signifie « rouler », en parlant d'un objet qui est déplacé ou d'une personne qui flâne ou rôde. Mais le troisième terme est bien intéressant. On le retrouve en effet actuellement dans les patois drômois avec des sens divers. A Jaillans par exemple un *pé barulq* désigne une variété de pois assez dure qui n'est bonne que pour les cochons. Dans le Haut-Diois, à Glandage, un *barulq* est un paquet de branchages que l'on a coupé et que l'on descend au village. Là encore la définition de Boissier nous permet de mieux comprendre ces expressions des patois de Jaillans ou de Glandage. Dans tous ces mots il y a une idée de rondeur qui se trouve associée à l'action de rouler. Cela peut constituer une amorce d'explication.

\*  
\* \*

Ainsi au terme de cette étude linguistique trop partielle bien sûr on entrevoit les services que peuvent rendre les textes patois de l'époque moderne, les œuvres littéraires, mais surtout les glossaires, lorsqu'ils ont été réalisés par des hommes consciencieux, attentifs au patois de leur commune ou de leur région. En aucun cas ils ne peuvent remplacer les enquêtes dialectologiques sur place, qui sont sans aucun doute le moyen d'investigation le plus complet et le plus sûr. Ils ne peuvent pas fournir de bases solides pour les études de phonétique en raison de leur graphie traditionnelle. Mais comme j'ai essayé de le montrer, ils peuvent être des auxiliaires très précieux du dialectologue dans le domaine du lexique, que ce soit pour établir d'abord un questionnaire d'enquête ou pour analyser ensuite les matériaux recueillis.

Lyon.

Jean-Claude BOUVIER.